

# Consommation de substances psychoactives chez les jeunes adolescent·e·s



Valentine Schmidhauser, Nora Balsiger & Marina Delgrande Jordan  
Addiction Suisse, mars 2023

## Introduction

L'adolescence se caractérise, entre autres, par un besoin d'expérimentation, de recherche, de sensation et de nouveauté ainsi que par un niveau (relativement) élevé de prise de risque, p.ex. avec la consommation de substances psychoactives. Si les comportements exploratoires peuvent être considérés comme un aspect normal du processus de développement, ils peuvent avoir des conséquences négatives à court terme pour la santé, et évoluer vers un usage fréquent.

Prévenir l'initiation, en retarder l'âge ainsi qu'éviter l'installation dans un usage régulier et les dommages aigus associés (p.ex. intoxication) sont ainsi des objectifs majeurs des efforts de prévention structurelle (p.ex. réduction de l'accessibilité et de l'attractivité des produits) et comportementale ciblant les jeunes.

Cette feuille-info présente une sélection de résultats de l'enquête HBSC 2022 relatifs à la consommation de substances psychoactives chez les jeunes âgé·e·s de 11, 13 et 15 ans en Suisse, et son évolution dans le temps. Elle inclut notamment les premiers résultats nationaux sur les mélanges incluant des médicaments.

## La méthode en bref

L'étude internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) est réalisée tous les quatre ans sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-Europe). Actuellement, plus de 50 pays y participent.

L'enquête HBSC est une étude de monitoring représentative au niveau national sur la santé et les comportements de santé des jeunes adolescent·e·s. Sur la base d'un échantillonnage par grappes, 857 classes de 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années de programme (7<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années HarmoS) ont été sélectionnées au hasard, et 636 classes ont participé à l'enquête de 2022 (9'345 élèves de 11 à 15 ans), soit un taux de participation de 74.2%.

L'enquête est basée sur un questionnaire papier standardisé autoadministré, qui a été rempli en classe entre mars et juin 2022. La participation était volontaire (sur consentement des parents) et les réponses strictement confidentielles.

Pour des raisons éthiques, la plupart des questions – excepté la consommation d'alcool, de la cigarette conventionnelle et de l'e-cigarette – ont été posées uniquement aux 14 et 15 ans.

Les analyses relatives au sexe/genre sont basées sur la question internationale 'Es-tu un garçon ou une fille?'. Ainsi, il n'est pas possible de savoir si les élèves ont répondu à la question en faisant référence à leur sexe assigné à la naissance ou à leur identité de genre.

En Suisse, l'étude HBSC est conduite par Addiction Suisse depuis 1986 et financée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la plupart des cantons.

## Chiffres clés 2022 pour les 15 ans



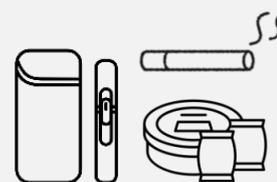
Env. **23%** ont eu au moins un excès ponctuel d'alcool au cours des 30 derniers jours

Env. **10%** ont consommé du cannabis illégal ( $\geq 1\%$  de THC) au moins 1x dans les 30 derniers jours



Env. **7%** ont consommé au moins 1x dans leur vie un médicament en combinaison avec de l'alcool

Env. **75%** ont consommé au moins une substance psychoactive dans leur vie

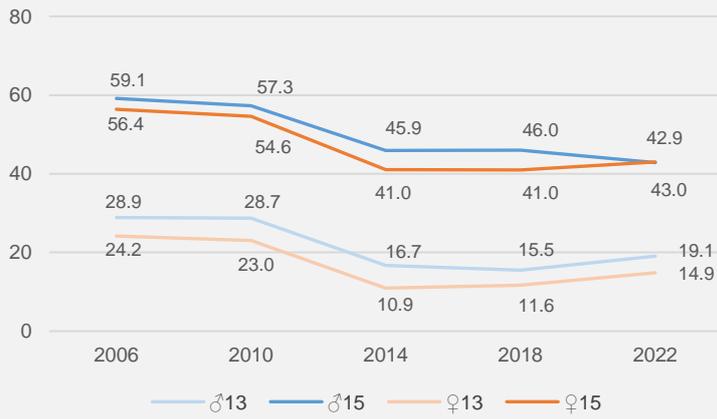


Env. **36%** ont consommé au moins un produit du tabac et/ou de la nicotine dans les 30 derniers jours



Env. **4%** ont consommé au moins 1x dans leur vie des médicaments « pour se droguer »

Consommation d'alcool ≥ 1x dans les 30 derniers jours, 13 et 15 ans (HBSC 2006-2022; en %)



En 2022, env. 5% des 11 ans (G:7.3%; F:3.7%) ont consommé de l'alcool dans les 30 derniers jours, contre env. 17% des 13 ans et 43% des 15 ans. Comparée à 2018, la prévalence à 30 jours semble avoir augmenté chez les garçons et les filles de 13 ans et chez les filles de 15 ans, alors qu'elle semble avoir diminué chez les garçons de cet âge. **Les filles de 15 ans rattrapent ainsi les garçons.** Environ 2% des 15 ans ont consommé de l'alcool de manière fréquente (≥ 10 jours dans les 30 derniers jours). La consommation quotidienne est quasi inexistante à cet âge.

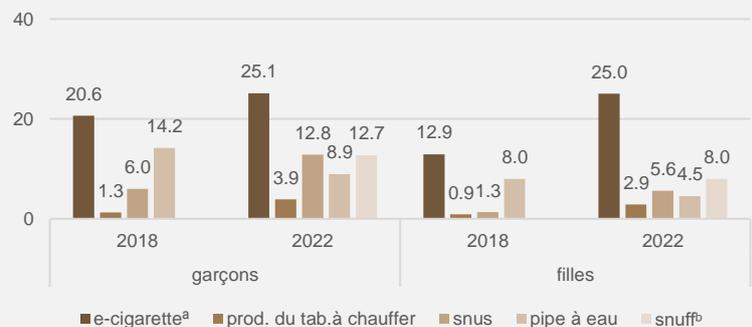
En 2022, moins de 2% des 11 ans, env. 6% des 13 ans et env. 16% des 15 ans ont consommé la cigarette conventionnelle dans les 30 derniers jours. Stable entre 2018 et 2022 chez les 15 ans, cette proportion a presque doublé chez les 13 ans. La consommation fréquente (≥ 10 jours dans les 30 derniers jours) concerne env. 6% des 15 ans et la consommation quotidienne env. 3%.

Consommation de la cigarette conventionnelle ≥ 1x dans les 30 derniers jours, 13 et 15 ans (HBSC 2006-2022; en %)



Moins de 2% des 11 ans, env. 10% des 13 ans (G:10.7%; F:10.0%) et env. 25% des 15 ans ont utilisé l'e-cigarette dans les 30 derniers jours. L'usage fréquent concerne env. 7% des 15 ans et l'usage quotidien env. 2%. Chez les 15 ans qui l'ont utilisée ≥ 1x dans leur vie, la curiosité/essayer la nouveauté est le principal motif (92%). Pour certain·e·s, il s'agit d'une aide à la réduction (15%) ou à l'arrêt du tabagisme (11%). Entre 2018 et 2022, chez les 15 ans, l'usage ≥ 1x dans les 30 derniers jours s'accroît fortement pour l'e-cigarette, les produits du tabac à chauffer et le snus, surtout chez les filles. Il recule par contre pour la pipe à eau. L'usage fréquent de l'e-cigarette s'est aussi fortement accru, surtout chez les filles.

Consommation d'autres produits ≥ 1x dans les 30 derniers jours, 15 ans (HBSC 2018-2022; en %)



Notes: <sup>a</sup> inclut év. les puffs (e-cigarette à usage unique); <sup>b</sup> tabac à priser

**Cigarette conventionnelle, e-cigarette, produits du tabac à chauffer** - En 2022, env. 11% des 15 ans (G: 10.4%; F:10.9%) ont consommé de manière fréquente au moins un de ces trois produits (2018: G:9.5%; F:6.0%).

Classement des boissons alcooliques, 15 ans <sup>a</sup>



Note: <sup>a</sup> Par ordre décroissant de consommation au moins hebdomadaire

La consommation d'alcool peut prendre la forme d'un excès ponctuel. Env. un quart des 15 ans (G:24.5%; F:22.6%) a bu ≥ 1x dans les 30 derniers jours cinq boissons alcooliques ou plus lors d'une même occasion (dans un court laps de temps). Cette proportion est relativement stable depuis 2014. La plupart l'ont fait une ou deux fois uniquement.

Législation

**Alcool** La vente et la remise de bière et de vin est interdite aux moins de 16 ans en Suisse, et aux moins de 18 ans pour les spiritueux/liqueurs. Au Tessin, la limite d'âge est de 18 ans pour toutes les boissons alcooliques.

**Produits du tabac et/ou de la nicotine** 9 cantons interdisent la vente de produits du tabac aux moins de 16 ans, 15 autres aux moins de 18 ans et 2 cantons n'appliquent pas de réglementation en la matière. 9 cantons interdisent la vente de l'e-cigarette aux moins de 18 ans.

**Produits du cannabis** La possession, le commerce, la culture et la consommation de cannabis contenant ≥ 1% de THC sont interdits en Suisse (LStup). La vente de produits contenant principalement du CBD (et < 1% de THC) n'est pas soumise à la LStup et, selon le type de préparation, est réglementée par différentes législations.

En 2022, parmi les 15 ans qui ont bu de l'alcool dans les 30 derniers jours, env. 22% en ont **acheté** ≥ 1x eux-mêmes (magasin, kiosque, bar ou restaurant<sup>a</sup>). Parmi ceux-celles qui ont consommé la cigarette conventionnelle, le taux atteint env. 48% (y compris automate<sup>a</sup>). Mais ils-elles accèdent à ces produits surtout **par le biais de personnes connues**, telles que ami-e-s et parents (env. 80%, resp. 75%). La situation est similaire à celle de 2018.

Note: <sup>a</sup> N'inclut en principe pas d'éventuels achats sur Internet.

En 2022, env. 10% des 15 ans ont consommé du **cannabis illégal** ≥ 1x dans les 30 derniers jours, soit un taux comparable à celui de 2018. La part des 15 ans qui a consommé **fréquemment** cette substance (≥ 10 jours dans les 30 derniers jours) est d'env. 2% chez les filles et de 2.6% chez les garçons, dans leur cas semble-t-il à la baisse par rapport à 2018. La consommation quotidienne est quasi inexistante à cet âge. Env. 5% des 15 ans (G: 6.5%; F: 4.0%) ont consommé des **produits contenant principalement du CBD** dans les 30 derniers jours. C'est pratiquement le double qu'en 2018. La consommation fréquente est quasi inexistante.

## Consommation de cannabis illégal ≥ 1x dans les 30 derniers jours, 15 ans (HBSC 2006-2022; en %)



## Autres substances illégales

En 2022, env. 5% des 15 ans (G: 5.1%; F: 4.0%) disent avoir consommé au minimum 1x dans leur vie au moins une **substance illégale autre que le cannabis**<sup>a</sup>.

Note: <sup>a</sup> Parmi cocaïne, ecstasy, amphétamines, LSD, champignons hallucinogènes, nouvelles substances synthétiques ou héroïne.

## Conclusions

Les consommations de substances psychoactives augmentent entre les 11 ans et les 15 ans, ces derniers-ères étant très minoritaires à n'en avoir consommé aucune dans leur vie.

Si les consommations sont le plus souvent expérimentales ou sporadiques, les **usages fréquents** et les **mélanges de produits impliquant des médicaments** se retrouvent chez une minorité non négligeable – compte tenu des risques associés – des 15 ans. Les **fortes hausses** observées entre 2018 et 2022 pour la consommation **dans les 30 derniers jours** de l'e-cigarette, des produits du tabac à chauffer et du snus chez les 15 ans, surtout chez les filles, de même que pour la cigarette conventionnelle chez les 13 ans, sont préoccupantes. Enfin, d'une manière générale, les écarts entre les filles et les garçons tendent à se réduire.

## Médicaments

Les médicaments psychoactifs sont parfois détournés de leur indication médicale à des fins de recherche d'expérience psychotrope. Les mélanges avec d'autres substances peuvent s'avérer très dangereux.

## Part des 15 ans qui ont consommé les médicaments/mélanges suivants ≥ 1x dans leur vie (HBSC 2022; en %)

	Garçons	Filles
médicaments «pour se droguer»	4.3	4.8
médicaments en combinaison avec de l'alcool	5.1	8.8
«lean» ou «purple drank» <sup>a</sup>	6.0	1.8
calmants/antidouleurs puissants «pour se droguer» <sup>b</sup>	2.3	4.9

Notes: <sup>a</sup> Boisson mélangée « maison » à base de sirop antitussif contenant de la codéine et du dextrométhorphan, de la limonade et parfois de l'alcool ou d'autres substances ou ingrédients; <sup>b</sup> l'étude ne dit pas s'ils sont prescrits ou non.

En 2022, comme en 2018, env. 4% des 15 ans ont pris ≥ 1x dans leur vie un **médicament dans l'intention de «se droguer»**, sans que l'on sache de quel type de médicament il s'agit. Les usages relatifs aux calmants ou antidouleurs puissants «pour se droguer» ainsi qu'aux mélanges incluant des médicaments ne sont pas rares non plus. Pour les quatre médicaments ou mélanges, la plupart des 15 ans en ont pris une fois uniquement.

Information complémentaire: Moins de 1% des 15 ans ont consommé des anabolisants au moins 1x dans leur vie.

## Informations complémentaires

Delgrande Jordan, M., Balsiger., N. & Schmidhauser, V. (2023). La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2022 et évolution dans le temps – Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) ([rapport de recherche No 149](#)). Lausanne: Addiction Suisse.

Tableaux statistiques standards sur le site [www.hbsc.ch](http://www.hbsc.ch)  
Système de Monitoring des Addictions et MNT (MonAM): [www.obsan.admin.ch/fr/MonAM](http://www.obsan.admin.ch/fr/MonAM)

## Remerciements

Nos remerciements s'adressent tout particulièrement aux élèves (ainsi qu'à leurs parents et enseignant-e-s) qui, en acceptant de participer à l'enquête, ont contribué à une part très importante de ce projet de recherche.